

Revision: 1.1 August 2023

## SECTION 11: Toxicological information (....)

**Chlore choc granulaire Relax**

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

## 1.1 Identifiant du produit

- Nom du produit : Chlore choc granulaire Relax
- Numéro de fiche technique : SDS 010
- Nom chimique : Hypochlorite de calcium (70 % de chlore actif en moyenne)
- Synonymes : acide hypochloreux, sel de calcium
- N° CAS : 7778-54-3
- N° CE : 231-908-7

## 1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

- Utilisation de la substance/du mélange : Traitement des piscines/spas
- Utilisation déconseillée : Aucune information disponible

## 1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

- Nom du fournisseur : Deep Blue Pool Supplies
- Adresse du fournisseur : Boîte postale 8899  
Ermitage,  
Corsham ,  
SN13 8DT

- Téléphone : +44 (0) 3330 907094
- Courriel : help@deepbluepoolsupplies.co.uk

## 1.4 Numéro de téléphone d'urgence - Numéro d'urgence :

0800 043 0891 (assistance technique)

112 (urgence)

## SECTION 2 : Identification des dangers

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange

- Classification (RÈGLEMENT (CE) N° 1272/2008) [CLP/SGH] : Ox. Sol. 2, H272 ; Toxicité aiguë 4, H302 ; Corrosion cutanée 1B, H314 ; Toxicité aiguë pour le milieu aquatique 1, H400 ; EUH031
- Informations complémentaires : Pour le texte intégral des mentions de danger et des déclarations de danger de l'UE, voir la section 16

## 2.2 Éléments d'étiquette

Revision: 1-1 August 2023

## SECTION 11: Toxicological information (...)



Mot d'avertissement : Danger

Mentions de danger

H272 - Peut aggraver un incendie ;  
comburant . H302 - Nocif en cas  
d'ingestion.

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions  
oculaires. H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

Mises en garde

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

## SECTION 2 : Identification des dangers (...)

P303+P361+P353+P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305+P351+P338+P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P501 - Déposer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets autorisé

Informations complémentaires sur les dangers (UE)

EUH031 - Le contact avec des acides libère des gaz toxiques.

## 2.3 Autres dangers

- Il ne s'agit pas d'un PBT au sens de l'annexe XIII du règlement REACH.
- Il ne s'agit pas d'une vPvB au sens de l'annexe XIII du règlement REACH.
- N'a pas été identifié comme possédant des propriétés de perturbation endocrinienne

## SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

## 3.1 Substances

Nom chimique	Conc.	N° CAS	N° CE	Classification (RÈGLEMENT (CE) Non 1272/2008) [CLP/GHS]	SCL/ Facteur M/ A MANGÉ	ATTEINDRE Inscription Nombre	WEL/ OEL
hypochlorite de calcium	> 65 %	7778-54-3	231-908-7	Ox. Sol. 2, H272 Aigu Tox. 4, H302 Corr. cutanée 1B, H314 Aquatique Aigu 1, H400	Blessure oculaire. 1 H318: 3 % ≤ C < 5 % Irritation oculaire . 2 H319 : 0,5 % < C < 3 % Corr. cutanée 1B H314: C ≥ 5 %	-	Non

Revision: 1.1 August 2023

## SECTION 11: Toxicological information (...)

					Irritation cutanée . 2 H315 : 1 % ≤ C < 5 % M=10		
Chlorure de sodium	< 25%	7647-14-5	231-598-3	Non classé	-	-	Non
Eau	< 10%	7732-18-5	231-791-2	Non classé	-	-	Non
Chlorure de calcium	< 6 %	10043-52-4	233-140-8	Irritation oculaire . 2, H319	-	-	Non
dihydroxyde de calcium	< 6 %	1305-62-0	215-137-3	Irritation cutanée . 2, H315 Yeux Barrage 1, H318 STOT SE 3, H335	-	-	Oui
Carbonique acide, sel de calcium (1:1)	< 4 %	471-34-1	207-439-9	Non classé	-	-	Oui

## 3.2 Mélanges

- Non applicable

## SECTION 4 : Mesures de premiers secours

## 4.1 Description des mesures de premiers secours

- Les secouristes doivent porter un équipement de protection individuelle (EPI) homologué avant d'administrer les premiers secours.
- Les sauveteurs doivent prendre les précautions nécessaires pour éviter de devenir eux-mêmes des victimes.

## Contact visuel

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes. Irriguer soigneusement les yeux en soulevant les paupières.

Retirez vos lentilles de contact si vous en portez et si cela est facile. Continuez à rincer. Consultez immédiatement un médecin.

## SECTION 4 : Premiers secours (...)

## contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, retirez immédiatement tous les vêtements contaminés et lavez-vous immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.

Les vêtements contaminés doivent être lavés avant d'être réutilisés.

Consultez un médecin.

## Ingestion

Rincer la bouche à l'eau (ne pas avaler).

Donner beaucoup d'eau à boire. NE PAS faire vomir.

Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

Consulter immédiatement un médecin.

## Inhalation

En cas de difficulté respiratoire, transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. En cas d'exposition ou en cas d'inquiétude : consulter un médecin.

## 4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

## Contact visuel

Provoque des rougeurs et un gonflement

Revision: 1.1 August 2023

---

**SECTION 11: Toxicological information (...)**

Peut provoquer des lésions graves avec formation d'ulcères cornéens et une déficience visuelle permanente.

contact avec la peau

Peut provoquer des ampoules sur la peau

Peut provoquer des brûlures graves avec des lésions cutanées permanentes et lentes à guérir.

Ingestion

Peut provoquer des brûlures à la bouche et à la gorge

Peut perturber les muqueuses

Peut provoquer des douleurs abdominales

L'ingestion de quantités importantes peut provoquer une sensation de brûlure

Inhalation

L'inhalation des produits de décomposition de l'hypochlorite de calcium peut provoquer un œdème pulmonaire. Les effets peuvent être retardés.

Peut provoquer une irritation des voies

respiratoires. Peut provoquer une

sensation d'essoufflement. Peut

provoquer une toux.

4.3 Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire -

Traiter les symptômes

---

**SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés : jet d'eau ; brouillard d'eau ; sable/terre
- Moyens d'extinction inappropriés : dioxyde de carbone ; mousse résistante à l'alcool ; NE PAS UTILISER d'extincteurs à sec contenant des composés d'ammonium tels que la poudre sèche.

**5.2 Dangers particuliers liés à la substance ou au mélange**

- Peut intensifier le feu ; comburant .
- Non combustible, mais contribue à la combustion d'autres matériaux. Peut provoquer des réactions violentes, parfois explosives.

**SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie (...)**

- En cas d'incendie ou de chauffage, une augmentation de pression se produira et le récipient peut éclater - Dégage des fumées (ou des gaz) irritants ou toxiques en cas d'incendie.
- Les produits de décomposition peuvent inclure du chlorure d'hydrogène gazeux, de l'acide chlorhydrique, des oxydes de calcium, du chlorate de calcium, de l'hydroxyde de calcium, du carbonate de calcium, ainsi que du chlore, de l'oxygène gazeux et du monoxyde de dichlore au-dessus de 158 °C.

**5.3 Conseils aux pompiers**

- Évacuez la zone et maintenez le personnel face au vent.
  - Maintenez les récipients exposés au feu à une température basse en les arrosant d'eau.
  - Collectez séparément les eaux d'extinction d'incendie contaminées. Il est impératif de ne pas les rejeter dans les égouts. Empêchez toute contamination des eaux de surface ou souterraines par ces eaux.
  - Équipement de protection individuelle : Porter un appareil respiratoire autonome (ARA). Porter une tenue de protection complète, y compris une combinaison de protection chimique.
-

Revision: 1-1 August 2023

---

**SECTION 11: Toxicological information (...)****SECTION 6 : Mesures de libération accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

- Les sauveteurs doivent prendre les précautions nécessaires pour éviter de devenir eux-mêmes des victimes.
- Seul le personnel formé et autorisé devrait effectuer les interventions d'urgence
- Précautions individuelles pour le personnel non urgent : assurer une ventilation adéquate ; Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs /aérosols.; Porter des vêtements de protection conformément à la section 8; Se laver soigneusement les mains après manipulation.
- Précautions individuelles pour les intervenants d'urgence : évacuer la zone et maintenir le personnel face au vent ; porter un appareil respiratoire autonome (ARA) ; porter des vêtements de protection adaptés, une protection oculaire/ faciale et des gants ; le caoutchouc naturel est recommandé.

**6.2 Précautions environnementales**

- Éviter le rejet dans l'environnement.
- Ne pas pénétrer dans les égouts et les cours d'eau publics.
- Si la contamination des systèmes de drainage ou des cours d'eau est inévitable, informez immédiatement les autorités compétentes.

**6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage**

- Arrêter la fuite si cela ne présente aucun danger.
- Éviter la formation de poussière
- Retirer par voie mécanique - Placer dans un récipient hermétique
- Fermez les contenants et étiquetez-les.
- Ventiliter la zone et nettoyer le lieu du déversement une fois le ramassage des matériaux terminé.
- Demandez conseil à un expert pour l'enlèvement et l'élimination de tous les matériaux et déchets contaminés.

**6.4 Référence à d'autres sections**

- Voir les sections : 7, 8 et 13
- 

**SECTION 7 : Manutention et stockage****7.1 Précautions pour une manipulation sans danger**

- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Interdiction de fumer.
- Protéger de l'humidité.
- Ne pas ajouter d'eau directement au produit ; toujours diluer le produit dans une grande quantité d'eau.
- Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques
- À utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.
- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs /aérosols.
- Éviter tout contact avec la peau et les yeux.
- Portez des lunettes de protection intégrales. Portez des vêtements de protection conformément à la section 8

**SECTION 7 : Manipulation et stockage (...)**

- Les vêtements contaminés doivent être lavés avant d'être réutilisés.
- Adoptez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.
- Se laver soigneusement les mains après manipulation.
- Assurez-vous que des stations de lavage oculaire et des douches de sécurité se trouvent à proximité.

**7.2 Conditions de stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

Revision: 1 1 August 2023

## SECTION 11: Toxicological information (...)

- À conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré. Bien refermer le récipient après usage. Protéger de l'humidité et du rayonnement solaire.
- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Interdiction de fumer.
- Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.
- Tenir à l'écart des matériaux combustibles

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

- Soins en piscine/spa

## SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

## 8.1 Paramètres de contrôle

- Si ce produit contient des ingrédients soumis à des limites d'exposition, une surveillance personnelle, de l'atmosphère du lieu de travail ou biologique peut être nécessaire pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser un équipement de protection respiratoire. Il convient de se référer aux normes de surveillance, telles que les suivantes : la norme européenne EN 689 (Exposition en milieu de travail – Mesure de l'exposition par inhalation à des agents chimiques – Stratégie pour le contrôle de la conformité aux valeurs limites d'exposition professionnelle), la norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail – Guide d'application et d'utilisation des procédures d'évaluation de l'exposition aux agents chimiques et biologiques) et la norme européenne EN 482 (Exposition en milieu de travail – Exigences générales pour la mise en œuvre des procédures de mesure des agents chimiques). Il sera également nécessaire de se référer aux documents d'orientation nationaux relatifs aux méthodes de détermination des substances dangereuses.
- L'organisme britannique HSE (EH40) recommande les limites suivantes pour les poussières : 10 mg/m<sup>3</sup> (moyenne pondérée sur 8 h) pour les poussières inhalables totales ; 4 mg/m<sup>3</sup> (moyenne pondérée sur 8 h) pour les poussières respirables totales.

## hypochlorite de calcium

(Sous forme de chlore)

(UE) VLEP (valeur limite à court terme) 0,5 ppm 1,5 mg/m<sup>3</sup> LSE(valeur limite à court terme) 0,5 ppm 1,5 mg/m<sup>3</sup> (Royaume-Uni)

## Chlorure de sodium

DNEL (inhalation) 2 068,62 mg/m<sup>3</sup> Industrie, Effets systémiques à long termeDNEL (inhalation) 2 068,62 mg/m<sup>3</sup> Industrie, Effets systémiques aigus/à court terme

DNEL (voie cutanée) 295,52 mg/kg pc /jour Industrie, Effets systémiques à long terme

DNEL (voie cutanée) 295,52 mg/kg pc /jour Industrie, Effets systémiques aigus/à court terme

DNEL (inhalation) 443,28 mg/m<sup>3</sup> Consommateur, Effets systémiques à long termeDNEL (inhalation) 443,28 mg/m<sup>3</sup> Consommateur, Effets systémiques aigus/à court terme

DNEL (voie cutanée) 126,65 mg/kg pc /jour Consommateur, effets systémiques à long terme

DNEL (voie cutanée) 126,65 mg/kg pc /jour Consommateur, Effets systémiques aigus/à court terme DNEL

(voie orale) 126,65 mg/kg pc /jour Consommateur, Effets systémiques à long terme

DNEL (voie orale) 126,65 mg/kg pc /jour Consommateur, effets systémiques aigus/à court

terme PNEC aqua (eau douce) 5 mg/L

PNEC (STP) 500 mg/L

PNEC terrestre (sol) 4,86 mg/kg

## Chlorure de calcium

DNEL (inhalation) 5 mg/m<sup>3</sup> Industrie, Effets à long terme, Effets locauxDNEL (inhalation) 10 mg/m<sup>3</sup> Industrie, Effets aigus/à court terme, Effets locaux

Revision: 1 1 August 2023

---

**SECTION 11: Toxicological information (....)**

DNEL (inhalation) 2,5 mg/m<sup>3</sup> Consommateur, Effets locaux à long terme  
DNEL (inhalation) 5 mg/m<sup>3</sup> Consommateur, Effets locaux aigus/à court terme

**SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle (....)**

dihydroxyde de calcium

(UE) VLEP (valeur limite à long terme) 1 mg/m<sup>3</sup> (UE) VLEP (valeur limite à court terme) 4 mg/m<sup>3</sup>  
VLEP (à long terme) 5 mg/m<sup>3</sup> (Royaume-Uni, fraction inhalable)  
VLEP (à long terme) 1 mg/m<sup>3</sup> (Royaume-Uni, fraction respirable)  
VLEP (court terme) 4 mg/m<sup>3</sup> (Royaume-Uni, fraction respirable)  
DNEL (inhalation) 1 mg/m<sup>3</sup> Industrie, Effets à long terme, Effets locaux  
DNEL (inhalation) 4 mg/m<sup>3</sup> Industrie, effets locaux à court terme  
DNEL (inhalation) 1 mg/m<sup>3</sup> Consommateur, Effets locaux à long terme  
DNEL (inhalation) 4 mg/m<sup>3</sup> Consommateur, effets locaux à court terme  
PNEC aqua (eau douce) 490 µg /L  
PNEC aqua (rejets intermittents, eau douce) 490 µg /L  
PNEC aqua (eau de mer) 320 µg /L PNEC (STP) 3 mg/L  
PNEC terrestre (sol) 1,08 g/kg

Acide carbonique, sel de calcium (1:1)

VLEP (à long terme) 10 mg/m<sup>3</sup> (Royaume-Uni, poussières inhalables)  
VLEP (à long terme) 4 mg/m<sup>3</sup> (Royaume-Uni, poussières respirables)  
DNEL (inhalation) 6,36 mg/m<sup>3</sup> Industrie, Effets locaux à long terme  
DNEL (inhalation) 1,06 mg/m<sup>3</sup> Consommateur, effets locaux à court terme  
DNEL (voie orale) 6,1 mg/kg pc /jour Consommateur, Effets systémiques à long terme  
DNEL (voie orale) 6,1 mg/kg pc /jour Consommateur, effets systémiques aigus/à court terme PNEC (STP) 100 mg/L

**8.2 Contrôles d'exposition**

- Le choix et l'utilisation des équipements de protection individuelle doivent être fondés sur une évaluation des risques liés au potentiel d'exposition.
- Contrôles d'ingénierie  
Des mesures techniques doivent être mises en place pour maintenir les concentrations dans l'air en dessous des valeurs limites applicables.  
Utiliser une ventilation par aspiration locale et/ou des enceintes.
- protection respiratoire  
En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire approprié  
Lorsqu'un demi-masque respiratoire réutilisable est requis, utiliser un masque EN 140 et un filtre à particules EN 143, ou EN 1827.  
Lorsqu'un masque respiratoire à visage complet est requis, utiliser un masque EN 136 avec filtre à particules EN 143.
- protection des yeux/du visage  
Portez des lunettes de protection oculaire complètes homologuées selon la norme EN 166.
- Protection de la peau  
Portez des vêtements de protection appropriés  
Portez des gants de protection. Les gants de protection choisis doivent être conformes aux spécifications de la directive européenne 89/686/CEE et à la norme EN 374.

Revision: 1.1 August 2023

## SECTION 11: Toxicological information (....)

Le choix d'un gant adapté dépend des conditions de travail et de la présence du produit seul ou en association avec d'autres substances. Le temps de perméation dépend des caractéristiques de la marque de gant utilisée ; il convient de consulter le fournisseur. Les gants en caoutchouc naturel sont recommandés .

## - Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver soigneusement les mains après manipulation.

Les vêtements contaminés doivent être lavés avant d'être réutilisés.

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Assurez-vous que des douches oculaires et des douches de sécurité se trouvent à proximité.

## - Risques thermiques Non applicable

## SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle (....)

## - Environmental exposure controls

Do not empty into drains

Do not allow to penetrate the ground/soil.



## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

- État physique : Solide, poudre ou granulés cristallins
- Couleur : Blanc à gris - Odeur : Odeur de chlore  
olfactif 1 - 3 ppm (valeur pour le chlore)
- Point de fusion/point de congélation : 100 °C avec décomposition
- Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition : Sans objet
- Inflammabilité : Non combustible, mais contribue à la combustion d'autres matériaux. Peut provoquer des réactions violentes, parfois explosives.
- Limites inférieure et supérieure d'explosivité : Non applicable
- Point d'éclair: Non applicable
- Température d'auto-inflammation : Non applicable
- Température de décomposition : Se décompose lentement à moins de 100 °C ; au-dessus de 140 °C, après environ 12 minutes de chauffage, une décomposition et une combustion violentes se produisent.
- Température de décomposition auto-accelérée (SADT) :  $60\text{ °C} < \text{SADT} \leq 75\text{ °C}$
- Température ambiante critique (TAC) : 55 °C
- pH : 10,8 (solution à 10 %)
- Viscosité cinématique : données non disponibles
- Solubilité : 21 g/100 mL (25 °C) ; 43 à 48 g/100 mL (40 °C) ; insoluble dans l'éthanol
- Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique) : Log Pow : -2,46
- de vapeur : données non disponibles
- Densité et/ou densité relative : 2,00 (20 °C) (Eau = 1)
- de vapeur relative : 6,9 à 20 °C
- Caractéristiques des particules : Taille des particules (plage) : Granulés (0,3 à 2 mm) ou comprimés (7 à 300 g) ou

Personnalisé

## 9.2 Autres informations

Revision: 1-1 August 2023

---

**SECTION 11: Toxicological information (....)**

- oxydantes : Catégorie 2 ( solides oxydants ) selon les critères du SGH
  - Indice de réfraction : 1,545 (alpha), 1,69 (beta)
  - Masse volumique apparente : 1,0 g/cm<sup>3</sup> (granulés en vrac)
  - Teneur en humidité : 5,5 - 10 %
  - Poids moléculaire : 142,98
- 

**SECTION 10 : Stabilité et réactivité**

## 10.1 Réactivité

- Peut intensifier le feu ; comburant .
- Attention ! Ne pas utiliser avec d'autres produits. Peut dégager des gaz dangereux (chlore).

## 10.2 Stabilité chimique - Peut se décomposer sous

l'effet de la chaleur et de la lumière

**SECTION 10 : Stabilité et réactivité (....)**

- Peut se décomposer au contact de l'air et de l'humidité.
- La décomposition peut entraîner une inflammation spontanée par auto-échauffement.

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses - Aucune réaction dangereuse

n'est connue dans des conditions normales d'utilisation.

- polymérisation dangereuse ne se produira, cependant ce produit est un chlore oxydant hautement réactif composé.
- Peut provoquer un incendie ou une explosion.
- S'enflamme facilement au contact de matières inflammables et combustibles et de calcium anhydre (sec). hypochlorite.
- Réagit avec l'ammoniac, les amines primaires, les amines aromatiques et l'urée pour former du chlorure d'azote explosif.

Peut exploser au contact de l'éthanol ou du méthanol, en raison de la formation de l'alkyle hypochlorites .

Le contact avec des composés hydroxylés provoque une inflammation et peut être explosif.

- Le contact avec l'acétylène peut conduire à la formation de chloroacétylènes explosifs .
- La réaction avec l'acide acétique et le cyanure de potassium peut être explosive.
- La réaction avec des agents réducteurs provoque une réaction violente.
- hypochlorites avec dégagement d'oxygène .
- Un mélange intime et confiné d'hypochlorite de calcium et de charbon de bois finement divisé a explosé sous l'effet de la chaleur.
- Les métaux catalysent la décomposition.
- La réaction avec des composés organiques soufrés peut provoquer un embrasement éclair/une explosion. Un mélange de soufre humide Le chlore solide pour piscine a provoqué une violente réaction exothermique. – Peut exploser au contact de la térébenthine.

## 10.4 Conditions à éviter

- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Interdiction de fumer.
- Tenir à l'écart de la lumière directe du soleil
- Éviter la formation de poussière
- Éviter tout contact avec l'humidité

## 10.5 Matériaux incompatibles

- Incompatible avec les matières inflammables, organiques et combustibles, l'ammoniac, les amines primaires, les amines aromatiques et les acides uréiques, le chlorure d'ammonium, différents types de produits chimiques chlorants, l'éthanol ou le méthanol, les composés hydroxy, l'acétylène, l'acide acétique et le cyanure de

Revision: 1-1 August 2023

## SECTION 11: Toxicological information (...)

potassium, les agents réducteurs, les oxydes métalliques, le charbon de bois + la chaleur, les métaux, le soufre organique, les composés, le soufre (humide), la térébenthine et toutes les sources d'inflammation.

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

- Les produits de décomposition peuvent inclure du chlorure d'hydrogène gazeux, de l'acide chlorhydrique, des oxydes de calcium, du chlorate de calcium, de l'hydroxyde de calcium, du carbonate de calcium, ainsi que du chlore, de l'oxygène gazeux et du monoxyde de dichlore au-dessus de 177 °C. Au contact de matériaux incompatibles, il peut se former des gaz extrêmement dangereux tels que la N-mono-dichloramine, un composé explosif et instable, le chlore gazeux corrosif, le trichlorure d'azote explosif, des hypochlorites d'alkyle et des chloroacétylènes explosifs .

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

## 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

- Toxicité aiguë  
H302 : Nocif en cas d'ingestion

## Substances

Nom chimique	LD (oral, rat)	LC <sub>50</sub> (inhalation, rat)	LD (dermique, lapin)
hypochlorite de calcium	850 mg/kg	Aucune donnée disponible	> 2000 mg/kg
Chlorure de sodium	3 980 mg/kg	(1 h) > 42 g/m <sup>3</sup>	Aucune donnée disponible
Chlorure de calcium	2 120 - 2 361 mg/kg	Aucune donnée disponible	> 5 000 mg/kg
dihydroxyde de calcium	7340 mg/kg	(4 h) 6,04 mg/L	2 500 mg/kg
Acide carbonique, sel de calcium (1:1)	6450 mg/kg	(4 h) 3 mg/L	2 000 mg/kg (rat)

- Corrosion/irritation cutanée H314 : Provoque de graves brûlures de la peau

## Substances

Nom chimique	Irritation/corrosion
hypochlorite de calcium	Aucune donnée disponible
Chlorure de sodium	Aucun effet indésirable observé (non irritant)
Chlorure de calcium	Aucun effet indésirable observé (non irritant)
dihydroxyde de calcium	Effet indésirable observé (irritant)
Acide carbonique, sel de calcium (1:1)	Aucun effet indésirable observé (non irritant)

- Lésions/irritations oculaires graves  
H318 : Provoque de graves lésions oculaires

## Substances

Nom chimique	Irritation/corrosion
hypochlorite de calcium	Effet indésirable observé (corrosif)
Chlorure de sodium	Effet indésirable observé (irritant)

Revision: 1.1 August 2023

## SECTION 11: Toxicological information (...)

Chlorure de calcium	Effet indésirable observé (irritant)
dihydroxyde de calcium	Effet indésirable observé (irritant)
Acide carbonique, sel de calcium (1:1)	Aucun effet indésirable observé (non irritant)

## - Sensibilisation respiratoire ou cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Substances

Nom chimique	Peau <b>sensibilisation</b>	Respiratoire <b>sensibilisation</b>
hypochlorite de calcium	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Chlorure de sodium	Aucun effet indésirable observé (non sensibilisant )	Aucune donnée disponible
Chlorure de calcium	Aucun effet indésirable observé (non sensibilisant )	Aucun effet indésirable observé (non sensibilisant )
dihydroxyde de calcium	Aucune étude disponible	Aucune étude disponible
Acide carbonique, sel de calcium (1:1)	Aucun effet indésirable observé (non sensibilisant )	Aucune étude disponible

## - Mutagénicité des cellules germinales : Aucune preuve d'effets mutagènes

## Substances

Nom chimique	Toxicité - In <b>Vitro</b>	Toxicité - In <b>Vivo</b>
hypochlorite de calcium	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Chlorure de sodium	Aucune donnée disponible	Aucune étude disponible
Chlorure de calcium	Aucun effet indésirable observé (négatif)	Aucune donnée disponible
dihydroxyde de calcium	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Carbonique acide, sel de calcium (1:1)	Aucun effet indésirable observé (négatif)	Aucune étude disponible

## - cancérogénicité

Aucune preuve d'effets cancérogènes

## Substances

Nom chimique	NOËL (oral, rat)	NOAEC (inhalation, rat)	NOËL (dermique, rat)
hypochlorite de calcium	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Chlorure de sodium	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Chlorure de calcium	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
dihydroxyde de calcium	517 mg/kg pc /jour	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Carbonique acide, sel de calcium (1:1)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

## - Toxicité pour la reproduction

Revision: 1.1 August 2023

## SECTION 11: Toxicological information (...)

Aucun effet sur la reproduction n'a été constaté.

## Substances

Nom chimique	NOËL (oral, rat)	NOAEC (inhalation, rat) rat)	NOËL (dermique, rat)
hypochlorite de calcium	Aucune donnée disponible		
Chlorure de sodium	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Chlorure de calcium	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
dihydroxyde de calcium	582 mg/kg pc /jour (Effet sur la toxicité pour le développement)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Carbonique acide, sel de calcium (1:1)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique Peut provoquer une irritation respiratoire.

## Substances

Nom chimique	Itinéraire	Remarques
hypochlorite de calcium	Respiratoire	Aucune donnée disponible
Chlorure de sodium	Respiratoire	Aucune donnée disponible
Chlorure de calcium	Respiratoire	Aucun effet indésirable observé (non irritant)
dihydroxyde de calcium	Respiratoire	Effet indésirable observé (irritant)
Carbonique acide, sel de calcium (1:1)	Respiratoire	Aucune étude disponible

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Substances

Nom chimique	NOËL ( oral, rat)	NOAEC (inhalation, rat)	NOËL (dermique, rat)
hypochlorite de calcium	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Chlorure de sodium	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Chlorure de calcium	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
dihydroxyde de calcium	Aucune donnée disponible	107 mg/m <sup>3</sup>	Aucune donnée disponible
Carbonique acide, sel de calcium (1:1)	1 000 mg/kg pc /jour	212 mg/m <sup>3</sup>	Aucune donnée disponible

- Risque d'aspiration  
D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Contact visuel  
Provoque des rougeurs et un gonflement  
Peut provoquer des lésions graves avec formation d'ulcères cornéens et une déficience visuelle permanente.
- contact avec la peau  
Peut provoquer des brûlures graves avec des lésions cutanées permanentes et lentes à guérir.

Revision: 1-1 August 2023

## SECTION 11: Toxicological information (...)

- Peut provoquer des ampoules sur la peau
- Ingestion
    - Peut provoquer des brûlures à la bouche et à la gorge
    - Peut perturber les muqueuses
    - Peut provoquer des douleurs abdominales
    - L'ingestion de quantités importantes peut provoquer une sensation de brûlure
  - Inhalation
    - L'inhalation des produits de décomposition de l'hypochlorite de calcium peut provoquer un œdème pulmonaire. Les effets peuvent être retardés.
    - Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer une sensation d'essoufflement. Peut provoquer une toux.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

- Ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne

## SECTION 12 : Informations écologiques

## 12.1 Toxicité

- D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Substances

Nom chimique	LC 50(poisson)	EC (aquatique) invertébrés)	EC 50(algues aquatiques)
hypochlorite de calcium	(4 jours) 0,049 - 0,16 mg/L (statique) (4 jours) 0,4 mg/L (à flux continu)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Chlorure de sodium	(4 jours) 5,84 g/L	CL <sub>50</sub> (48 h) 4,136 g/L	(5 jours) 2,43 g/L
Chlorure de calcium	(4 jours) 4,63 g/L	CL <sub>50</sub> (48 h) 2,4 - 2,77 g/L	(72 h) 2,9 - 27 g/L
dihydroxyde de calcium	(4 jours) 50,6 - 457 mg/L	(48 h) 49,1 mg/L	(72 h) 184,57 mg/L
Carbonique acide, sel de calcium (1:1)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	(72 h) 14 mg/L

## 12.2 Persistance et dégradabilité

## Substances

Nom chimique	Biodégradation
hypochlorite de calcium	Non applicable, inorganique
Chlorure de sodium	Non applicable, inorganique
Chlorure de calcium	Non applicable, inorganique
dihydroxyde de calcium	Non applicable, inorganique
Carbonique acide, sel de calcium (1:1)	Facilement biodégradable dans l'eau (100%)

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

- La bioaccumulation n'est pas attendue.

## Substances

Nom chimique	de bioconcentration (BCF)	Log Kow
hypochlorite de calcium	La bioaccumulation n'est pas	Log Pow -2,46

Revision: 1-1 August 2023

## SECTION 11: Toxicological information (...)

	attendue.	
Chlorure de sodium	La bioaccumulation n'est pas attendue.	Non applicable, inorganique
Chlorure de calcium	La bioaccumulation n'est pas attendue.	Non applicable, inorganique
dihydroxyde de calcium	La bioaccumulation n'est pas attendue.	Non applicable, inorganique
Carbonique acide, sel de calcium (1:1)	La bioaccumulation n'est pas attendue.	Non applicable, inorganique

## 12.4 Mobilité dans le sol

Revision: 1 1 August 2023

## SECTION 12 : Informations écologiques (...)

- De grandes quantités peuvent pénétrer le sol et contaminer les eaux souterraines.

Nom chimique	Adsorption/désorption
hypochlorite de calcium	Aucune donnée disponible
Chlorure de sodium	Aucune donnée disponible
Chlorure de calcium	Aucune donnée disponible
dihydroxyde de calcium	Aucune donnée disponible
Carbonique acide, sel de calcium (1:1)	Faible potentiel d'adsorption

## 12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

- Il ne s'agit pas d'un PBT au sens de l'annexe XIII du règlement REACH.
- Il ne s'agit pas d'une vPvB au sens de l'annexe XIII du règlement REACH.

## 12.6 Propriétés perturbatrices du système endocrinien

- N'a pas été identifié comme possédant des propriétés de perturbation endocrinienne

## 12.7 Autres effets indésirables

- Ne pas vider dans les égouts.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

## 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- L'élimination doit être conforme à la législation locale, étatique ou nationale.
- Ne pas jeter dans les égouts ni dans l'environnement, déposer dans un point de collecte des déchets autorisé .  
Ne réutilisez pas les contenants vides sans nettoyage ou reconditionnement commercial.

## 13.2 Classification

- Les déchets doivent être identifiés conformément à la liste des déchets (2000/532/CE).
- Codes de propriétés dangereuses : HP 2 Comburant ; HP 6 Toxicité aiguë ; HP 8 Corrosif ; HP 14 Écotoxique

## SECTION 14: Transport information



## 14.1 UN number or ID number

- Numéro ONU : 3487

## 14.2 Nom d'expédition ONU

- Appellation réglementaire de transport : HYPOCHLORITE DE CALCIUM HYDRATÉ, CORROSIF

## 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

- Classe de danger : 5.1 (8)

## 14.4 Groupe d'emballage

Revision: 1.1 August 2023

---

- Groupe d'emballage : II

#### 14.5 Risques environnementaux

- POLLUANT MARIN/DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Tenir à l'écart de la chaleur et de la lumière directe du soleil.
- Assurez une ventilation adéquate

### SECTION 14 : Informations sur le transport (....)

#### 14.7 Transport maritime de marchandises en vrac conformément aux instruments de l'OMI

- Non applicable

#### 14.8 Route/Rail (ADR/RID)

- Numéro ADR ONU : 3487
- Appellation réglementaire de transport : HYPOCHLORITE DE CALCIUM HYDRATÉ, CORROSIF
- Classe de danger ADR : 5.1 (8)
- Groupe d'emballage ADR : II
- Code du tunnel : (E)

#### 14.9 Mer (IMDG)

- IMDG ONU n° 3487
- Appellation réglementaire de transport : HYPOCHLORITE DE CALCIUM HYDRATÉ, CORROSIF
- Classe de danger IMDG : 5.1 (8)
- Groupe d'emballage IMDG : II

#### 14.10 Air (OACI/IATA)

- Numéro OACI ONU : 3487
  - Appellation réglementaire de transport : HYPOCHLORITE DE CALCIUM HYDRATÉ, CORROSIF
  - Classe de danger OACI : 5.1 (8)
  - Groupe d'emballage OACI : II
- 

### SECTION 15 : Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations/législations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

- Cette fiche de données de sécurité est fournie conformément au règlement REACH (CE) n° 1907/2006 (tel que modifié par le règlement (UE) 2020/878) et à la réglementation britannique REACH.
- Le règlement britannique sur la classification, l'étiquetage et l'emballage (GB CLP) s'applique en Grande-Bretagne.
- Le règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (règlement CLP) s'applique en Europe.
- Ce produit est couvert par le règlement britannique sur les produits biocides (GB BPR).
- Ce produit est couvert par la directive européenne 2012/18/UE (directive Seveso III).

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

- Aucune évaluation de la sécurité chimique au titre du règlement REACH n'a été réalisée.

**SECTION 16 : Autres informations**

Ces informations concernent uniquement le matériau spécifiquement désigné et peuvent ne pas être valides pour ce matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans le cadre d'un autre procédé. Ces informations sont, au mieux de la connaissance et de la conviction de Deep Blue Pool Supplies, exactes et fiables à la date d'autorisation de cette fiche de données de sécurité. Cependant, aucune déclaration, garantie ou assurance n'est donnée quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur exhaustivité. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'exhaustivité de ces informations pour le produit utilisé. Sources des données : Informations issues de la documentation publiée et des fiches de données de sécurité des fournisseurs

Révision n° 2.0.0. Révisée en août 2023.

Modifications apportées : Mise à jour pour être conforme à la dernière version de REACH

Conseils de formation

- Les travailleurs doivent être informés de la présence d'ingrédients dangereux et formés à l'utilisation et à la manipulation appropriées de ce produit, conformément à la réglementation applicable. Texte non fourni avec les codes de phrase lorsqu'ils sont utilisés ailleurs dans cette fiche de données de sécurité :

**SECTION 16 : Autres informations (...)**

- H272 : Peut aggraver un incendie ; comburant
- H302 : Nocif en cas d'ingestion
- H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. – H315 : Provoque une irritation cutanée. H318 : Provoque de graves lésions oculaires - H319 : Provoque une grave irritation des yeux.
- H335 : Peut provoquer une irritation des voies respiratoires
- H400 : Très toxique pour la vie aquatique
- EUH031 : Le contact avec des acides libère un gaz toxique

Acronymes

- ATE : Estimation de la toxicité aiguë
- CAS : Service de résumés chimiques
- DNEL : Niveau dérivé sans effet
- CE : Communauté européenne - EC<sub>50</sub> : Concentration efficace, 50 %
- SGH : Système général harmonisé
- LOAEC : concentration minimale avec effet indésirable observé
- LOAEL : dose minimale efficace observée
- CL<sub>50</sub> : Concentration létale, 50 %
- DL<sub>50</sub> : Dose létale, 50 %
- NOAEC : Concentration sans effet indésirable observé
- NOAEL : dose sans effet nocif observé
- VLEP : Limite d'exposition professionnelle
- PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique
- PNEC : Concentration sans effet prévue
- REACH : Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
- SCL : Limite de concentration spécifique
- SVHC : Substances extrêmement préoccupantes
- vPvB : très persistant et très bioaccumulatif - WEL : Limite d'exposition en milieu de travail

--- fin de la fiche de données de sécurité ---

---

Revision: 1 1 August 2023

---